

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 Mars 2020 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, comprenant le bilan au 30 septembre 2020, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 127.614.592 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 septembre 2020 de 2.555.813 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Sur la base des informations qui nous ont été fournies par la direction de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, les bons de trésors à court terme émis sur le marché monétaire sont évalués à la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines). Nous considérons qu'ils devraient être comptabilisés à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus conformément au paragraphe 21 de la Norme Comptable 17 « Norme comptable relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM ».

En conséquence, si ces lignes avaient été comptabilisées à leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts précomptés non courus, les Placements monétaires, le capital et l'actif net auraient été diminués chacun de 43.198 Dinars et la valeur liquidative de 41millimes au 30 septembre 2020.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la question décrite au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 7-1 « Rémunération du gestionnaire » concernant le changement du gestionnaire « STB Manager » par « STB Finance ».

Il convient de signaler, qu'en application de la décision N° 8 du conseil du marché financier du 1^{er} avril 2004, le conseil d'administration de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE tenu le 08 juin 2018, a pris la décision de changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire STB Finance en remplacement de la STB Manager. Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article. Par ailleurs et sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater ce qui suit :

- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur. En effet, les placements en obligations et certificats de dépôts auprès de la même banque, la STB, représentent 44,91% de l'actif.
- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 30% de son actif en certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons de trésors émis sur le marché monétaire. En effet, ces derniers représentent 52,45% de l'actif total tandis que le Ratio d'investissements en emprunts obligataires et parts d'organismes de placements collectifs est de 30,29% soit en deçà du ratio minimum réglementaire de 50%.

Par ailleurs nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt et les billets de trésorerie effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 27 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Samir LABIDI

BILAN				
au 30 Septembre 2020				
(Unité : TND)				
	Notes	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	5-1	38 657 866	18 800 466	28 640 417
a – Actions et Valeurs assimilées	5-1-1	2 633 628	2 186 244	2 669 474
b - Obligations et Valeurs assimilées	5-1-2	36 024 238	16 614 222	25 970 943
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	5-2	88 956 726	24 457 186	24 716 246
a - Placement monétaires *	5-2-1	66 928 323	15 976 686	12 963 665
b – Disponibilités *	5-2-2	22 028 402	8 480 499	11 752 581
AC 3 - Créances d'exploitation	5-3	-	-	200
TOTAL ACTIF		127 614 592	43 257 652	53 356 863
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	5-4-1	98 469	51 080	52 263
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-4-2	18 671	4 498	4 952
TOTAL PASSIF	5-4	117 140	55 578	57 215
ACTIF NET				
CP 1 –Capital	5-5	121 891 625	40 990 987	49 740 150
CP 2 - Sommes distribuables	5-6	5 605 826	2 211 087	3 559 498
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		-	-	-
b – Résultat distribuable de la période		3 694 063	1 732 663	2 534 931
c - Régul résultat distribuables de la période		1 911 763	478 424	1 024 567
ACTIF NET		127 497 451	43 202 074	53 299 648
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		127 614 592	43 257 652	53 356 863

* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} Juillet au 30 Septembre 2020

(Unité: TND)

		du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	6-1	617 791	1 862 462	318 179	920 854	1 315 990
a - Dividendes		-	151 416	-	148 257	148 257
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		617 791	1 711 046	318 179	772 597	1 167 732
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	6-2	1 122 872	2 255 380	401 615	977 106	1 465 689
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 740 663	4 117 842	719 794	1 897 960	2 781 678
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	6-3	- 164 027	- 349 313	-54 862	-135 921	- 202 954
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 576 636	3 768 529	664 932	1 762 039	2 578 724
<u>CH 2 - Autres charges</u>	6-4	- 34 573	- 74 466	-11 779	-29 377	-43 793
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 542 063	3 694 063	653 153	1 732 663	2 534 931
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	6-5	1 013 750	1 911 763	281 764	478 424	1 024 567
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		2 555 813	5 605 826	934 916	2 211 087	3 559 498
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 1 013 750	- 1 911 763	-281 764	-478 424	- 1 024 567
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		77 133	- 11 432	35 697	-15 889	5 512
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	39 204	-6 662	- 44 778	- 37 846
* Frais de négociation de titres		-	- 2 106	-	-	-13
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 619 195	3 719 730	682 187	1 671 996	2 502 584

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2020

(Unité : 1000 TND)

	du 01/07/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/07/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 619 195	3 719 730	682 187	1 671 996	2 502 584
a - Résultat d'exploitation	1 542 063	3 694 063	653 153	1 732 663	2 534 931
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	77 133	- 11 432	35 697	-15 889	5 512
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	39 204	-6 662	-44 778	-37 846
d - Frais de négociation de titres	-	-2 106	-	-	-13
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>					
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a – Souscriptions	52 324 573	120 607 942	10 653 184	27 581 044	47 790 361
* Capital	50 401 907	113 125 697	10 185 237	26 729 512	45 704 537
* Régularisation des sommes non distrib.	9 405	4 274 354	4 114	4 114	24 974
* Régularisations des sommes distrib.	1 913 261	3 207 891	463 833	847 419	2 060 850
b – Rachats	- 23 287 719	-50 129 870	-4 164 742	-12 680 859	- 23 623 188
* Capital	-22 382 140	- 47 077 519	-3 981 058	-12 828 710	- 23 092 011
* Régularisation des sommes non distrib.	- 6 068	- 1 756 223	-1 616	516 846	505 106
* Régularisations des sommes distrib.	- 899 511	- 1 296 128	-182 069	-368 994	- 1 036 283
VARIATION DE L'ACTIF NET	30 656 049	74 197 802	7 170 629	16 572 182	26 669 757
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	96 841 402	53 299 649	36 031 445	26 629 892	26 629 892
b - En fin de période	127 497 451	127 497 451	43 202 074	43 202 074	53 299 649
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	819 995	465 761	325 896	249 032	249 032
b - En fin de période	1 064 968	1 064 968	384 072	384 072	465 761
Valeur liquidative début de période (en dinar)	118,099	114,435	110,561	106,934	106,934
Valeur liquidative fin de période (en dinar)	119,720	119,720	112,484	112,484	114,435
Taux de rendement	1,371%	4,617%	1,74%	5,19%	7,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30/09/2020

(Unité Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **30 septembre 2020** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 3 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **30 septembre 2020**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

4- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

4- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lors qu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lors qu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 septembre 2020**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de SICAV L'épargne Obligataire figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au **30 septembre 2020**, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle du titre.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- 5 Unité monétaire

Les états financiers de SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

5 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN

5-1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 38 657 866 dinars et se détaille ainsi :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif	% Actif net
Obligations		34 619 932	36 024 238	28,23%	28,25%
ATB SUB 2017 A	35 000	3 501 895	3 645 821	2,86%	2,86%
ATL 2015-2 C	40 000	2 401 728	2 490 358	1,95%	1,95%
ATL 2017-2 B	5 000	300 000	313 528	0,25%	0,25%
ATL Sub 2017	4 000	400 000	424 175	0,33%	0,33%
ATT LEASING F 2019-1	5 000	400 000	410 801	0,32%	0,32%
ATT LEASING V 2019-1	5 000	400 000	409 921	0,32%	0,32%
BH F Sub 2019-1 C	15 000	1 500 000	1 563 662	1,23%	1,23%
BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	514 290	0,40%	0,40%
BH V SUB 2019-1-C	15 000	1 500 000	1 561 524	1,22%	1,22%
BNA Sub 2018-1 B	20 000	2 000 000	2 019 003	1,58%	1,58%
BTE 2019-1 A	10 000	1 000 000	1 063 475	0,83%	0,83%
BTK 2014-1 B	30 000	1 200 000	1 256 913	0,98%	0,99%
CIL 2018/1 F	15 000	1 200 000	1 271 454	1,00%	1,00%
HL 2016-2 B	35 000	2 800 000	2 948 095	2,31%	2,31%
HL 2017-3 B	5 000	500 000	522 361	0,41%	0,41%
STB SUB 2019-1 C	40 000	4 000 000	4 294 295	3,37%	3,37%
TL 2018-1 B	10 000	1 000 000	1 026 240	0,80%	0,80%
TL SUB 2018 B	10 000	1 000 000	1 061 792	0,83%	0,83%
TLF 2019-1 B	20 000	2 000 000	2 048 210	1,60%	1,61%
UIB 2016 SUB A	30 000	1 159 169	1 211 187	0,95%	0,95%
WIFACK BANK 2019-1 D	10 000	857 140	876 152	0,69%	0,69%
STB SUB 2020-1	20 000	2 000 000	2 080 526	1,63%	1,63%
HL 2020-02	30 000	3 000 000	3 010 455	2,36%	2,36%
Titres OPCVM		2 682 745	2 633 628	2,06%	2,07%
SICAV L'EPARGNANT	25 534	2 682 745	2 633 628	2,06%	2,07%
Total du portefeuille-titres.		37 302 677	38 657 866	30,29%	30,32%

5-1-1 Actions et valeurs assimilées

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Actions SICAV	2 682 745	2 202 133	2 663 962
Différence d'estimation sur actions SICAV	- 49 117	-15 889	5 512
Total	2 633 628	2 186 244	2 669 474

5-1-2 Obligations

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Obligations Coût d'entrée	34 619 932	16 038 754	25 038 754
Intérêts courus à l'achat/obligations	18 715	-	4 224
Intérêts courus	1 385 591	575 469	913 258
Intérêts intercalaires courus	-	-	14 707
Total	36 024 238	16 614 222	25 970 943

5- 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

5- 2- 1 Placements monétaires *

Le solde de ce poste s'élève au **30/09/2020** à **66 928 323** DT se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% actif
Certificats de dépôts STB	50 871 990	50 932 462	39,91%
Certificat de dépôt au 05/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	6 978 924	6 993 677	5,48%
Certificat de dépôt au 06/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	4 984 946	4 994 731	3,91%
Certificat de dépôt au 30/09/20 (taux de 6,8% 10 jours)	2 995 475	2 999 548	2,35%
Certificat de dépôt au 01/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	4 992 459	4 998 492	3,92%
Certificat de dépôt au 12/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	17 447 310	17 465 752	13,69%
Certificat de dépôt au 13/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	2 990 967	2 993 677	2,35%
Certificat de dépôt au 04/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	4 992 459	4 996 229	3,92%
Certificat de dépôt au 07/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	1 996 983	1 997 587	1,57%
Certificat de dépôt au 08/10/20 (taux de 6,8% 10 jours)	1 996 983	1 997 285	1,57%
Certificat de dépôt au 19/10/20 (taux de 6,8% 20 jours)	1 495 484	1 495 484	1,17%
BTCT	13 115 496	13 190 632	10,34%
BTCT au 17/08/21 (taux de 7,10%; 52 Semaines)	4 671 115	4 733 807	3,71%
BTCT au 13/09/21 (taux de 7,05%; 52 Semaines)	934 656	937 349	0,73%
BTCT au 19/07/21 (taux de 6,95%; 52 Semaines)	945 082	947 870	0,74%
BTCT au 21/06/21 (taux de 6,9%; 52 Semaines)	950 277	953 085	0,75%
BTCT au 26/04/21 (taux de 6,85%; 52 Semaines)	960 347	963 434	0,75%
BTCT au 11/10/21 (taux de 7,08%; 52 Semaines)	4 654 020	4 655 087	3,65%

Billet de trésorerie	2 768 130	2 805 229	2,20%
Billet de trésorerie Enda Tamweel au 21/07/2021 (taux 11%; 350 j)	2 768 130	2 805 229	2,20%
Total	66 755 616	66 928 323	52,45%

* Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

5- 2- 2 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2020** à **22 028 402** DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Avoir en banque	353 279	621 433	1 959 177
Sommes à l'encaissement	-	-	-
Comptes à terme STB*	21 675 123	7 859 066	9 793 404
Total	22 028 402	8 480 499	11 752 581

*Reclassement des comptes à termes parmi les disponibilités

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% actif
Compte à terme au 10/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 011 774	0,79%
Compte à terme au 11/01/21 (taux de 6,8% 183 jours)	1 000 000	1 011 774	0,79%
Compte à terme au 12/01/21 (taux de 6,8% 184 jours)	1 000 000	1 011 774	0,79%
Compte à terme au 13/01/21 (taux de 6,8% 184 jours)	500 000	505 813	0,40%
Compte à terme au 14/01/21 (taux de 6,8% 183 jours)	2 000 000	2 022 654	1,58%
Compte à terme au 17/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 010 731	0,79%
Compte à terme au 18/01/21 (taux de 6,8% 182 jours)	1 000 000	1 010 582	0,79%
Compte à terme au 19/01/21 (taux de 6,8% 180 jours)	1 000 000	1 010 135	0,79%
Compte à terme au 01/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 008 644	0,79%
Compte à terme au 08/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 007 601	0,79%
Compte à terme au 09/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 007 452	0,79%
Compte à terme au 12/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	4 000 000	4 028 020	3,16%
Compte à terme au 15/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	2 000 000	2 013 116	1,58%
Compte à terme au 19/11/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 005 962	0,79%
Compte à terme au 06/12/20 (taux de 6,8% 91 jours)	1 000 000	1 003 428	0,79%
Compte à terme au 10/12/20 (taux de 6,8% 91 jours)	2 000 000	2 005 663	1,57%
Comptes à terme STB	21 500 000	21 675 123	16,98%

5- 3 : Créances d'exploitation

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Autres opérateurs Débiteurs	-	-	200
Total	-	-	200

5- 4 Note sur les passifs :

5- 4- 1 Opérateurs Créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Gestionnaire	40 902	15 070	19 297
Commission réseau	34 958	17 233	16 102
commission dépositaire	22 609	18 777	16 864
Total	98 469	51 080	52 263

5- 4 -2 Autres Créditeurs divers

Ce poste comprend la redevance du CMF, les retenues d'impôt pour le compte de l'Etat sur des sommes dues à des tiers, et la TCL. Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2020** à **18 671** DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
CMF	10 392	3 435	4 390
ETAT	8 279	1 063	562
Total	18 671	4 498	4 952

5- 5 : Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du **01-07-2019** au **30-09-2019** se détaillent ainsi :

Libellé	2020	2019
Capital au 1^{er} Juillet		
Montant	93 791 389	34 755 275
Nombre d'actions	819 995	325 896
Nombre d'actionnaires	828	536
Souscriptions réalisées		
Montant	50 401 907	10 185 237
Nombre d'actions émises	440 657	95 506
Nombre d'actionnaires entrants	162	118

Rachats effectués		
Montant	22 382 140	3 981 058
Nombre d'actions rachetées	195684	37 330
Nombre d'actionnaires sortants	4	34
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	77 133	35 697
Plus ou moins-values réalisés sur cession de titres	-	-6 662
Frais de négociation de titres	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	3 337	2 498
Capital au 30 septembre		
Montant	121 891 625	40 990 987
Nombre d'actions	1 064 968	384 072
Nombre d'actionnaires	986	620

5- 6 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au **30-09-2020** se détaille ainsi :

Désignation	Résultat distribuable	Régularisation	Sommes Distribuables
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	-	-	-
Sommes distribuables exercice en cours	3 694 063	1 911 763	5 605 826
Total	3 694 063	1 911 763	5 605 826

6- NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

6-1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **617 791** DT pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020**, et se détaillent ainsi

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenues des titres OPCVM	-	151 416	-	148 257	148 257
Intérêts des obligations	617 791	1 711 046	318 179	772 597	1 167 732
Total	617 791	1 862 462	318 179	920 854	1 315 990

6- 2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** un montant de **1 122 872 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les bons de trésors à court terme et les placements à terme :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des certificats de dépôts	768 522	1 442 077	251 761	614 603	914 712
Intérêts sur billets de trésorerie	37 099	37 099	-	-	-
Intérêts sur bons du trésor à court terme	31 938	31 938	-	-	-
Intérêts des comptes à terme	285 313	735 426	149 599	360 933	547 871
Intérêts des comptes de dépôt	-	8 840	255	1 570	3 105
Total	1 122 872	2 255 380	401 615	977 106	1 465 689

6- 3 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-07-2020** au **30-09-2020** à **164 027 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	119 293	254 045	39 900	98 851	147 603
Rémunération réseau	22 367	47 634	7 481	18 535	27 676
Rémunération du dépositaire	22 367	47 634	7 481	18 535	27 676
Total	164 027	349 313	54 862	135 921	202 954

6- 4 : Autres Charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** à **34 573 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevances CMF	29 823	63 511	9 975	24 713	36 901
Impôt et taxes	4 746	10 951	1 801	4 655	6 860
Autres charges	4	4	3	8	32
Total	34 573	74 466	11 779	29 377	43 793

6- 5 : Régularisation du résultat d'exploitation

Ce poste comprend la régularisation du résultat d'exploitation constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-07-2020** au **30-09-2020** à **1 013 750 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Régl Résultat d'exploitation (souscription)	1 913 261	3 207 891	463 833	847 419	2 060 850
Régl Résultat d'exploitation (rachat)	- 899 511	- 1 296 128	-182 069	-368 994	-1 036 283
Total	1 013 750	1 911 763	281 764	478 424	1 024 567

7. AUTRES INFORMATIONS

7- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société «STB MANAGER». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,40% TTC par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

Le conseil d'administration tenu le 08 juin 2018, a décidé le changement du gestionnaire, et ce par la nomination de l'intermédiaire STB Finance en remplacement de la STB Manager.

Cette décision a fait l'objet de l'agrément du CMF N° 31/2019 en date du 31 octobre 2019 et a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 février 2020.

Cette décision de changement est entrée en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance été conclue avec les mêmes conditions de rémunération du gestionnaire.

La rémunération cumulée de gestion au **30-09-2020** s'élève à **254 045 DT**.

7- 2 Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,075% TTC calculée sur la base de l'actif net. La rémunération du dépositaire au **30-09-2020** s'élève à **47 634 DT**.

7- 3 Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque (STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à 0.075% TTC de l'actif net. La rémunération du distributeur au **30-09-2020** s'élève à **47 634 DT**.